

Conseil général
de l'environnement
et du développement durable

Retour d'expérience

sur les épisodes neigeux de décembre 2010

Point au 14 novembre 2011
des actions engagées



Photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement

www.developpement-durable.gouv.fr

PRÉVISION MÉTÉOROLOGIQUE

	État au 15/04		État au 14/11
1 - Renforcement des échanges entre Météo France et les PC zonaux	●	• Amélioration de la prévision des précipitations neigeuses en plaine	➔
	●	• Cohérence des bulletins nationaux et régionaux	●
	●	• Tests de vidéo webconférence par Météo France pour échanger entre le PC zonal et le prévisionniste Météo France, présence d'un représentant de Météo France dans les PC zonaux en cas de crise neigeuse.	●
	●	• Formation des opérateurs du CRICR par Météo France et identification de référents « route » dans les centres de Météo France	●
	●	• Prise en compte des données des stations routières dans les modèles de prévisions	➔

Légende :



= non engagée



= en cours



= réalisée



= action continue



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

TRANSPORTS COLLECTIFS 1/3

	État au 15/04		État au 14/11
2 - Définition des voies de bus prioritaires et adaptation du déneigement en conséquence	●	<ul style="list-style-type: none">• Démarche engagée par le préfet de police avec les gestionnaires de voirie et les opérateurs de transports en commun	●
3 - Poursuite de la politique de fiabilisation des matériels roulants des opérateurs ferrés	● ●	<ul style="list-style-type: none">• "Winterisation" des rames de la RATP• "Winterisation" des motrices de la SNCF, en priorité dans les régions les plus exposées	● ●

Légende :



= non engagée



= en cours



= réalisée



= action continue

TRANSPORTS COLLECTIFS 2/3

	État au 15/04		État au 14/11
4 - Renforcement des capacités de l'infrastructure ferroviaire à supporter les intempéries hivernales	●	RFF : <ul style="list-style-type: none"> • Équipement en réchauffeur de 364 aiguilles sur une trentaine de sites ; traitement de la végétation dans les zones les plus urgentes et les plus exposées au risque neige, en particulier en Ile de France, dans le nord et l'est de la France. • Concertation avec les entreprises ferroviaires sur la gestion des événements climatiques, en particulier les décisions de ralentissement des trains et l'adaptation des plans de transport (1^o réunion le 12 avril) • Définition d'un dispositif entre RFF et DCF pour l'utilisation des moyens de déneigement afin de piloter ces moyens et de déterminer les axes prioritaires à déneiger. 	●
	●	RATP : <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des infrastructures à l'arrivée de nouveaux matériels sur la ligne RER A (électricité et voies). Programme sur plusieurs années 	➔



TRANSPORTS COLLECTIFS 3/3

	État au 15/04		État au 14/11
<p>5 - Amélioration de la qualité de l'information fournie aux passagers tant en gare que dans les trains</p>	<p>●</p> <p>●</p> <p>●</p> <p>●</p>	<p>SNCF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un serveur vocal au centre national des opérations ferroviaires • Création d'un plateau d'assistance 24h sur 24 • Equipement des contrôleurs en smartphones (pour les TET de nuit) • Formation à la prise de parole en situation perturbée (pour les TET de nuit) 	<p>●</p> <p>●</p> <p>●</p> <p>●</p>
<p>6 - Renforcement du dispositif de prise en charge des voyageurs en cas de perturbation exceptionnelle d'exploitation</p>	<p>●</p> <p>●</p>	<p>SNCF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un outil d'évaluation de la gravité des situations • Renforcement du dispositif d'approvisionnement des gares en coffrets repas 	<p>●</p> <p>●</p>



CIRCULATION ROUTIÈRE 1/3

	État au 15/04		État au 14/11
7 - Révision des modalités de mise en œuvre des interdictions de circulation des poids lourds	●	• «Benchmark» européen notamment sur l'opportunité d'équipements spéciaux des PL et cars	●
	●	• Révision de l'arrêté de 2006 sur les interdictions permanentes de circuler des poids lourds engagée avec le ministère de l'Intérieur ; objectif de publication en juillet	●
	●	• Conditions de stockage des PL avec prise en compte des questions pratiques pour les forces de l'ordre : production d'une circulaire pour l'expérimentation de la possibilité d'un filtrage des PL de moins de 19t non articulés.	●
	●	• Concertation DGITM/Intérieur/transporteurs (1ère réunion organisée le 2 février 2011).	➔
	●	• Préparation d'une circulaire sur la gestion de crise	●



Légende :



= non engagée



= en cours



= réalisée



= action continue

CIRCULATION ROUTIÈRE 2/3

	Etat au 15/04		Etat au 14/11
8 - Identification des zones à risque pour la circulation des poids lourds et des itinéraires prioritaires pour les secours et les transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement des zones à risque prévu dans le DOVH pour le réseau routier national. • Prévision dans le plan de gestion des transports d'une interdiction de zones aux poids lourds afin de pouvoir les traiter sans risque de blocage. • Coordination des collectivités à mettre en œuvre pour le traitement de leur réseau dans le cadre de la gestion de crise; • Engagement en Ile-de-France d'une démarche pour un pré-positionnement des forces de l'ordre dans les zones à risque. 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ●
9 - Renforcement des moyens matériels, dont une autonomie en sel de huit jours	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement GPS des saleuses en cours • Augmentation du stockage de sel par les services gestionnaires (+25% en moyenne dans les DIR) • Reconstitution du stock de sel en Ile-de-France(DIRIF) 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ●



CIRCULATION ROUTIÈRE 3/3

	État au 15/04		État au 14/11
10 - Meilleure information des usagers	<ul style="list-style-type: none">●●●●	<ul style="list-style-type: none">• Renouvellement du partenariat entre la DGITM et le groupe France télévision pour les alertes météo.• Préparation à la communication de crise (communication des préfets en début de saison et en cas de crise, utilisation des panneaux à message variable, promotion de partenariats entre les CRICR et les médias locaux)• Mise en ligne à partir du site internet "Bison Futé", d'un service d'abonnement pour les transporteurs routiers afin de recevoir notamment l'information en temps réel d'alerte et de vigilance météo et sur les mesures prises en matière de circulation des PL.• Mise en place de bulletins d'information spécifiques pour les transporteurs par les CRICR (3 par jour en cas de crise régionale) et le CNIR (3 par jour en cas de crise majeure)	<ul style="list-style-type: none">●●●●

TRANSPORT AÉRIEN 1/4

	État au 15/04		État au 14/11
11 - Augmentation des capacités de dégivrage des avions et des pistes et sécurisation d'une autonomie de 10 jours en dégivrant et déverglaçant.	●	Aéroports parisiens <ul style="list-style-type: none"> • Traitement avions : disposition de 9 baies par configuration pour l'hiver 2011-2012. • Traitement pistes : commande de complément de matériels à CDG et modernisation des équipements d'Orly (passage de 115 à 185 engins au global). • Autonomie en produits dégivrant et déverglaçant : <ul style="list-style-type: none"> - CDG dispose de 8 à 10 jours de glycol (2400 m³) et la capacité en formiate (déverglaçant) est passée de 740 à 2400 m³. - Orly : capacité en glycol portée de 245 à 540 m³ et en formiate de 175 à 400 m³. 	●
	●		Province <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de stockage en glycol et formiate de 8 à 9 jours

Légende :



= non engagée



= en cours



= réalisée



= action continue

TRANSPORT AÉRIEN 2/4

	État au 15/04		État au 14/11
12 - Amélioration de l'information destinée aux passagers		<p>Aéroports de Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Installation faite de nouveaux écrans d'affichage pouvant fonctionner en « mode crise » ● Coordination avec Air France pour un affichage plus précis des statuts des vols ● Utilisation de réseaux sociaux mise en place <p>Information individuelle (compagnies) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Envoi de SMS individuels pour les passagers qui réservent leurs billets directement ● Étude du remboursement des billets non utilisés aux bornes électroniques (étude faite mais conclusions négatives) 	

Légende :



= non engagée



= en cours



= réalisée



= action continue

TRANSPORT AÉRIEN 3/4

	État au 15/04		État au 14/11
13 - Amélioration de la prise en charge des passagers		• Pré définition d'espaces d'hébergement dans les aéroports : - CDG : Base de 7 nuits, 35000 kits couvertures et 2300 lits - Orly : 10000 kits couvertures et 1000 lits	
		• Facilitation du réenregistrement des passagers des vols annulés (en cours avec les compagnies).	
		• Mise en place entre AdP et Air France d'un processus d'alerte et de décision en cas de crise nécessitant la gestion d'hébergement.	
		• Sollicitation de la commission européenne pour que réglementairement, chaque compagnie désigne un représentant légal dans les principaux aéroports.	
		• Nomination d'un médiateur pour apporter une aide aux voyageurs rencontrant des difficultés avec leur compagnie aérienne ou leur tour-opérateur.	

Légende :



= non engagée



= en cours



= réalisée



= action continue

TRANSPORT AÉRIEN 4/4

	État au 15/04		État au 14/11
14 - Facilitation de l'accès aux aéroports	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> • CDG : plan d'action pour augmenter les moyens de déneigement des routes de l'aéroport • Orly : Poursuite de la modernisation du matériel engagée en 2010 pour le traitement des routes de l'aéroport. • Prise en compte prioritaire des accès aux aéroports de Roissy et d'Orly • Recherche d'un conventionnement entre l'État (préfet délégué), AdP, Air France et la SNCF pour acheminer les passagers vers les zones hôtelières. 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ●
15 - Amélioration de la gestion des déroutements à l'échelle européenne	<ul style="list-style-type: none"> ● 	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation par la Commission européenne d'un organisme assurant la fonction de « network manager » afin de mettre en place de principes de déroutements des vols au plan européen. 	<ul style="list-style-type: none"> ●

Légende :



= non engagée



= en cours



= réalisée



= action continue

En conclusion,

au 15 avril :

- 26 feux vert
- 27 feux orange

au 14 novembre :

- 47 feux vert
- 6 feux orange

***La mobilisation de tous
les acteurs doit se poursuivre...***